

1853 — 1978

Ste-Angélique  
de  
Papineauville

125 ans

VIL  
Papi/2

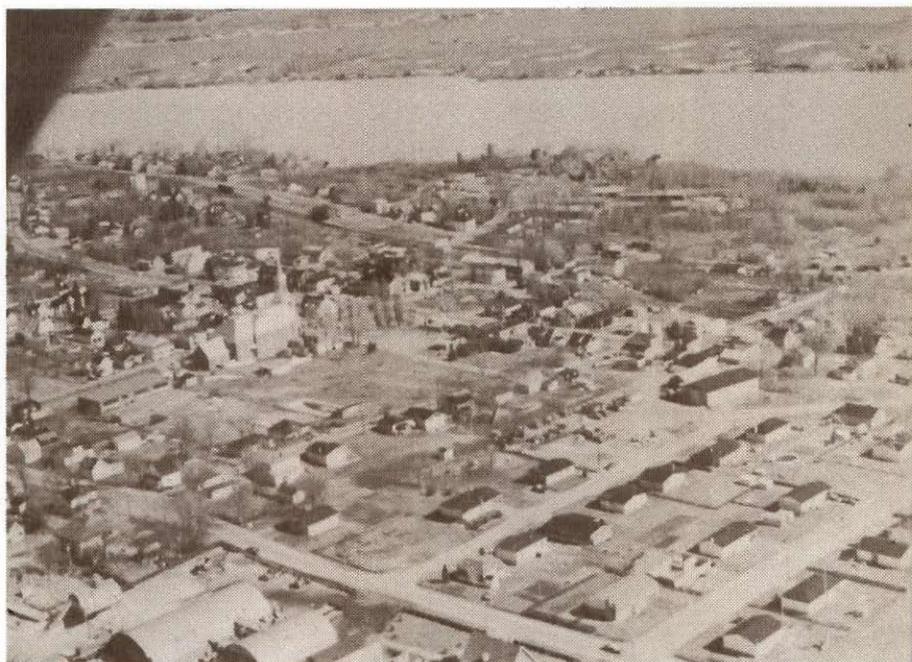
don de M. Gérard Pelot  
3-06-2003

18 juin 1978

**1853 — 1978**

*G. Pelot*

Régionale Samuel-de-Champlain Inc.  
Société Franco-Ontarienne  
d'Histoire et de Généalogie



Ste-Angélique  
de  
Papineauville

**125 ans**

Rédaction; Rolande et André Gauthier

Récherche; Marthe Lavoie et Réal Duquette

Correction; Georgette Tremblay

Photographie aérienne; André Gauthier

Photographie terrestre; Maurice Thériault

Imprimerie; Imprimerie Papineauville Inc. Juin 1978

## AVANT-PROPOS

Le comité des fêtes du cent vingt-cinquième anniversaire est heureux de présenter à la population ce cahier d'histoire de la paroisse Sainte-Angélique de Papineauville, lequel, nous l'espérons, saura vous intéresser.

L'historique de notre communauté retracé dans les pages qui suivent, a été tiré des registres paroissiaux, depuis les premiers instants jusqu'à nos jours. Ces écrits rédigés à la plume d'oie et dans le français d'alors, prêtent à mille et une interprétations. C'est ainsi que le lecteur constatera certaines variantes entre le présent ouvrage et ce qui a été écrit déjà. La calligraphie compliquée et l'absence, ou presque, de toute ponctuation donne souvent aux textes un caractère sibyllin.

Pour ces raisons nous avons noté que, ce qui semblait être des controverses épineuses entre le curé et les paroissiens dans les écrits du temps, n'étaient en somme, que des incidents banals écrits dans une prose qui nous laisse parfois perplexé.

Pour votre gouverne, nous signalons que le fief de la Petite Nation, lors de son développement, était au seuil de la misère, voire, de la famine; contrairement aux seigneuries de Saint-Sulpice, de Boucherville et de Deschambault. Les seuls moulins actifs appartenaient au vassal et les plus belles terres, à sa parenté et à ses intendants. L'élite de profession libérale, semblait faire bon ménage avec le seigneur et toute les transactions avec les premiers habitants étaient paraphées par cette élite. On sait que la majorité des premiers colons payaient la rente et la dîme à même les fruits de la terre. C'est ainsi que les premiers registres indiquent l'acquittement des redevances en blé froment, en bois de chauffage ou en légumes frais ou secs et parfois avec les plus beaux animaux vivants. Les colons prospères payaient en "louis, chellins et deniers".

Afin d'agrémenter ce cahier d'histoire, nous avons cru bon d'y ajouter des copies de lettres, de documents, des extraits du journal d'un curé ainsi que des photographies aériennes et terrestres.

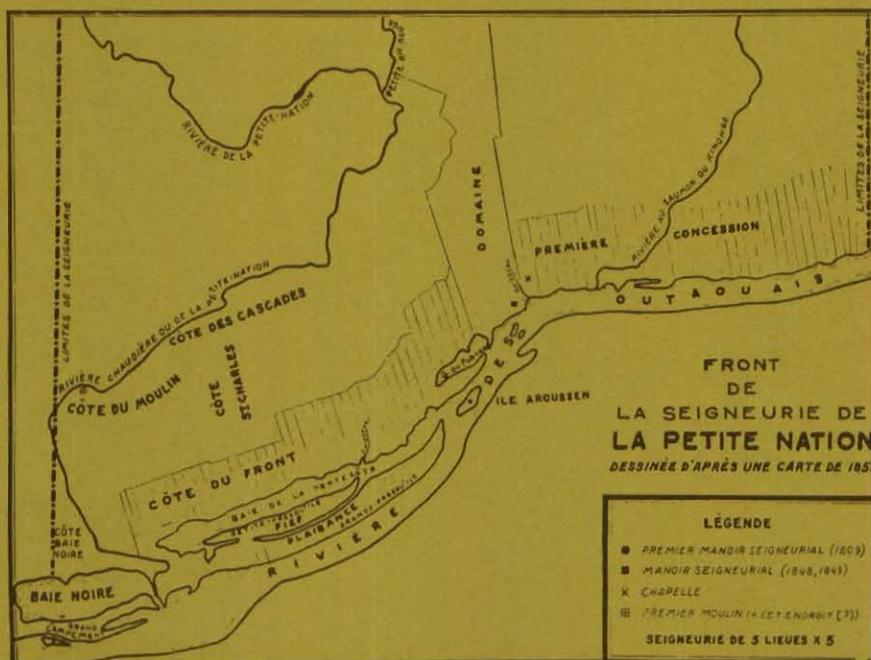
Dans ce voyage à travers le pays de nos ancêtres "les Grandes Baies", nous vous invitons à nous suivre.



Le territoire de la Petite Nation fut primitivement occupé par les Algonquins. À l'époque des excursions de Champlain sur le "fleuve" des Outaouais, il nota que ces Algonquins étaient subdivisés en trois tribus principales, dont l'une vivait à l'embouchure de la rivière "Chaudière". Si l'on se réfère à la description géographique du temps, on constate que "Chaudière" était le nom donné à la rivière Petite Nation.

C'est en 1613 que Champlain vint pour la première fois dans le territoire que nous occupons aujourd'hui. Il y revint en 1615, accompagné cette fois de quatre missionnaires et de deux interprètes. Le Père Brébeuf vint ensuite passer l'hiver de 1625 avec ces indiens de la Petite Nation, dans le but de les évangéliser. Il semble qu'il y réussit.

En 1636, Duplessis-Brochard écrivait de belles choses au sujet des Grandes Baies; fertilité du sol, grosseur des arbres et abondance du poisson. Toutefois, le Père Sagard tenait, à la même époque, des propos peu encourageants au sujet des événements qui s'y passaient; "Ces pauvres Indiens de la Petite Nation, disait-il, sont décimés par des maux étranges et ceux qui survivent sont cloués aux arbres par les rusés et cruels Iroquois". On sait que ces derniers ont longtemps torturé les Indiens de la Petite Nation et les quelques centaines d'entre eux qui échappèrent au massacre s'enfuirent très loin vers l'est.



Le 16 mai 1674, la Cie des Indes Occidentales céda à Mgr. Laval, et ceci gratuitement, tout le fief de la Seigneurie de la Petite Nation, c'est-à-dire l'emplacement actuel de Fassett, Montebello, Papineauville, Plaisance, St-André-Avellin et Notre-Dame-de-la-Paix. Ce don visait à récompenser le prélat de ses travaux en Nouvelle-France. Le 12 avril 1680, Mgr. Laval, dans le but d'aider sa communauté, céda au Séminaire de Québec le territoire de la Seigneurie de la Petite Nation qui le vendit ensuite en deux étapes à monsieur Joseph Papineau, père de Louis-Joseph et de Denis-Benjamin.

Ce n'est toutefois qu'en 1810 que le nouveau seigneur vint s'installer dans la région, emmenant avec lui vingt et un braves nouveaux colons.

Son fils Denis-Benjamin était ici depuis 1808. Monsieur Papineau fit construire un manoir "pièces sur pièces" à l'extrémité ouest de l'île Arousen (île Roussin) tandis qu'à l'autre extrémité s'élevait le premier moulin à scie de la Seigneurie. Une dépendance du manoir devint la chapelle et servit au culte jusqu'en 1821. Ce n'est qu'en 1914 que ce manoir a été consumé par un incendie. Son deuxième domicile, le manoir actuel à Montebello, terminé en 1850, est maintenant la propriété de la compagnie Canadian Pacific Railway.

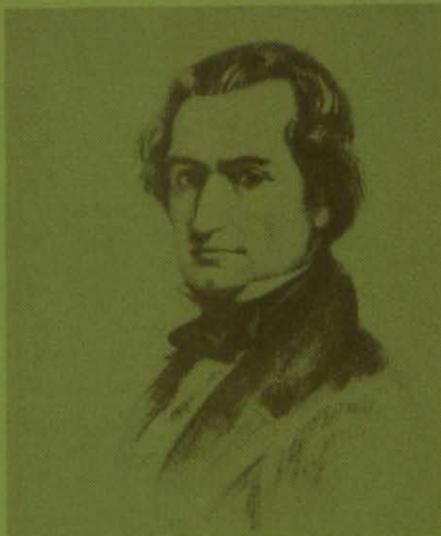
En raison des exigences de la vie politique, (le Seigneur étant membre de l'Assemblée législative) il laissa son fils Denis-Benjamin vassal de son fief. Ce dernier, dont les talents d'administrateur laissaient fort à désirer, souleva plus d'une fois l'ire de son père. Le rythme de développement de la Seigneurie en souffrit beaucoup. Le lent défrichement a toutefois fini par rayonner et couvrir tant bien que mal tout le territoire. C'est en 1817 que monsieur Papineau vendit à son fils, Louis-Joseph, la Seigneurie que nous connaissons, pour la somme de cinq mille louis.

Favorisé par le développement de l'Outaouais, le nouveau propriétaire sut en profiter et donner à la région le deuxième souffle qu'il lui fallait. Louis-Joseph qui était membre de l'Assemblée législative depuis 1810 confiait de plus en plus de responsabilité à D. Benjamin qui vint fonder Ste-Angélique en 1853 et Papineauville en 1896.

## DENIS-BENJAMIN PAPINEAU

D.-B. Papineau naquit à Montréal le 13 novembre 1790. Il épousa en 1813, Louise-Angélique Cornud. Il fut, en politique, le représentant du comté d'Ottawa de 1842 à 1847. Pendant cette période de sa vie politique, il accepta plusieurs portefeuilles. Il fut également juge de Paix et Commissaire de la Couronne pour les petites causes.

Son élévation au poste de Commissaire de la Couronne tint beaucoup plus de la noblesse de ses origines que de la valeur réelle de ses talents. Toutefois, Denis-Benjamin Papineau sema plus de bon grain que d'ivraie dans le champ de son oeuvre. Ses bévues étaient dues à sa maladresse chronique. Mais son honnêteté et sa générosité étaient telles, qu'elles effacent les erreurs d'administration sous son régime seigneurial. Marchand-écuyer de Ste-Angélique, c'est lui qui a donné les terrains des fabriques de Bonsecours et de Papineauville. Mort à Plaisance en 1854, son corps fut déposé à l'extrémité sud-est de notre cimetière paroissial. Aujourd'hui, l'épithaphe de sa tombe est vétuste et les caractères en sont presque illisibles.



On s'imagine un peu ce qu'était la seigneurie au milieu du dix-neuvième siècle. De la forêt dense, quelques terres fraîchement défrichées, des maisons "pièces sur pièces" bâties à la hâte, quelques sentiers de portage et ... la rivière et ses grandes baies. À l'époque, il y avait une seule chapelle; elle était à Bonsecours (Montebello), et un seul bureau de poste situé à Papineauville. C'était la misère. Les incon vénients causés par ces services distancés, amenèrent les colons qui s'étaient établis plus au nord à fonder une nouvelle paroisse. C'est ainsi qu'à l'aube de 1851, la paroisse de St-André-Avellin se détachait de la paroisse-mère de Bonsecours et devenait tout à fait autonome.

Stimulés par les succès de leurs voisins du nord, nos ancêtres décidèrent donc de les imiter et dès 1852 présentèrent à l'évêque de Bytown une requête faisant état du désir des habitants de Ste-Angélique d'ériger à leur tour une paroisse. Cette requête et le décret qui suivit sont reproduits ci-après.

Le 30 Novembre 1852.

**REQUETE** de la majorité du Haut de la Paroisse de Notre-Dame de Bonsecours, demandant à sa Grandeur L'Évêque de Bytown, l'érection Canonique de la dite partie sous le vocable de STE-ANGELIQUE.

**À SA GRANDEUR L'IL-LUSTRISSIME ET RE-VERENDISSIME**

"**JOSEPH EUGENE BRUNO GUIGUES**" Évêque de Bytown:

L'humble requête des soussignés formant la majorité des habitants et paroissiens du haut de la Paroisse de Notre-Dame de Bonsecours, Seigneurie de la Petite Nation, comté et District d'Outaouais, Canada Est, Diocèse de Bytown:

**LESQUELS EXPOSENT RESPECTUEUSEMENT:**

Que par requête par eux présentée à Votre Grandeur, le 19 janvier 1851, au dit lieu de la Petite Nation, les soussignés vous auraient demandé de vouloir bien séparer en deux paroisses, la paroisse de Notre-Dame de Bonsecours, de la Seigneurie susdite, et leur permettre d'ériger dans le cours de trois années les bâtisses nécessaires dans le haut de la dite Paroisse, pour célébrer les Offices Divins, et loger le Missionnaire que Votre Grandeur voudrait bien nommer pour les desservir;

Que vos humbles pétitionnaires et les autres habitants et paroissiens du Haut de la dite Paroisse N.D. de Bonsecours, se seraient mis à l'oeuvre auraient eu diverses assemblées pour faire choix d'un local convenable pour y ériger les dites bâtisses, se seraient cotisés volontairement pour pourvoir à la construction des dites bâtisses, le tout tel qu'il appert aux procédés des dites assemblées déposés en l'étude de Mtre F.S. Mackay, notaire, le 10 mars 1851.

Que les soussignés, d'après ce qui précède auraient bâti un Presbytère Chapelle de 48 pieds sur 34 dont le bas servirait temporairement de chapelle en attendant que vos pétitionnaires puissent bâtir une Église en pierres ou en briques et le haut du Presbytère, le tout tel que mentionné aux précédés des dites assemblées, lesquels furent soumis à Votre Grandeur lors de sa visite pastorale en cette Seigneurie en Juin 1851 et par vous approuvés.

Qu'ils se seraient pourvus d'ornements, vases sacrés, linges d'Église, etc.

Que le Révérend Père A.M. Bourassa, O.M.I., Missionnaire de la dite Paroisse leur aurait déjà donné deux missions dans leur presbytère-Chapelle, savoir les 14 et 28 courant, et proposerait de continuer, autant que possible, de leur en donner une tous les quinze jours.

Qu'en conséquence, vos humbles pétitionnaires désireraient que votre Grandeur voulut bien ne pas attendre l'expiration des dites trois années tel que demandé en la requête du 19 janvier 1851 et diviseriez immédiatement la dite Paroisse N.D. de Bonsecours et érigeriez canoniquement en paroisse le Haut d'icelle paroisse sous le nom de Ste-Angélique, qui comprendrait d'après la requête du 19 janvier 1851, les côtes ou rangs suivants, savoir: - Les Cascades, côte du Moulin, St-Amédée, les Établissements à l'Est de la Rivière Rouge, les Presqu'iles du grand Campement, de Quinsby, l'Île Arousen, La Baie Noire, le Chemin Papineau, Côte St-François, St-Charles, Saint Hyacinthe, et toute cette partie de la Côte du Front ou bord de l'eau depuis et compris le No: 37 ou supposé tel à l'ouest du domaine Seigneurial, propriété de Robert Côté jusqu'à ladite Baie Noire, et sera bornée comme suit:

En front au sud, par la Rivière des Outaouais, au nord par la Rivière de la Petite Nation à partir de l'intersection de la ligne Ouest de la Seigneurie avec ladite Rivière de la Petite Nation, à l'ouest par la ligne Seigneuriale, jusqu'à l'intersection de la Rivière de la Petite Nation, et l'Est et au nord-est par la ligne Ouest du domaine Seigneurial jusqu'à la profondeur des terres du front de la Seigneurie, de là suivant le bout Est des terres de la Côte St-Hyacinthe et le bout des terres de St-Amédée et le bout des terres situées sur la Rive Est de la Rivière Rouge.

Et par ce, leur procurer le moyen de pouvoir élire leur corps de Marguilliers qui pourvoieront aux besoins de ladesserte de la future paroisse, accepteraient au nom de cette dernière les contrats nécessaires aux terrains donnés et vendus à la dite future paroisse pour y bâtir leur dit Presbytère, L'Église et Cimetièrre, feraient progresser les travaux commencés et à être commencés, ce qui serait d'un grand avantage pour eux.

Que quant au Missionnaire qui les desservirait, connaissant que votre Grandeur, vu le petit nombre de sujets à sa disposition dans son diocèse, ne pourrait pas leur donner de longtemps peut-être, un prêtre résidant, vos pétitionnaires s'en rapporteraient au zèle de leur Missionnaire actuel, Messire Bourassa, qui, sans aucun doute, fera comme par le passé, son possible pour faire en sorte que le desserte soit aussi régulière que faire se pourra.

Quant au soutien du dit Missionnaire, vu l'inconvénient du système des dîmes qui répugne presque toujours aux contribuables, et qui dans un nouvel endroit, vu le peu de défriché ne peut jamais assurer un revenu fixe et suffisant au curé ou desservant, et pour d'autres raisons, vos humbles pétitionnaires proposeraient à Votre Grandeur de prélever par souscription volontaire une somme de Cinquante livres, cours actuel par année payable par trimestre pour le soutien du dit desservant tant que ce dernier desservira les deux paroisses de Sainte Angélique et Notre-Dame de Bonsecours, et lorsqu'il sera résident parmi eux et n'aura qu'une paroisse à desservir, alors vos humbles pétitionnaires fourniront une somme de Cent livres cours actuel. (L.O.O.)

Que la dite souscription sera faite par acte notarié, et autant que possible les propriétés foncières des dits paroissiens seront spécialement hypothéqués, la dite souscription devra être pour pas moins de sept à neuf ans, le tout à condition que tant que durera la dite souscription les dixièmes ne seront pas dues et payables par les dits Paroissiens.

Que, quant à la collecte de la dite souscription, vos Pétitionnaires y pourvoiront par le moyen, soit des Marguilliers en office ou syndics, qu'ils nommeront à cet effet.

Vos Pétitionnaires désirent remarquer à Votre Grandeur, que quant à l'érection de leur paroisse, soutien du Missionnaire, etc ils auraient soumis le tout au R<sup>ev</sup>.Père Bourassa qui y aurait donné son assentiment et à qui ils vous réfèrent pour le contenu en la présente requête.

Et pour l'octroi d'une telle faveur, lessoussignés ne cesseront comme par le passé de prier pour la conservation de Votre Grandeur.

PETITE NATION,  
30 Novembre 1852.

(Signé par ...)

F.Sam. Mackay  
 Isidore Rodier (X) St-Martin  
 Olivier (X) Tétro  
 J.Bte (X) Charron  
 Toussaint (X) Cheval St-Jacques  
 Olivier (X) Birabin St-Denis  
 Michel (X) Brunette, père  
 Henry Hillman  
 J.Bte (X) Rochon  
 Moïse (X) Charlebois  
 Jules (X) Rodier St-Martin  
 Michel (X) Frappier  
 J.Bte (X) Gauthier  
 Sylvain (X) Parisien  
 J.B.N. Papineau  
 Chs. (X) D'Aoust  
 Hyacinthe (X) Côté, père  
 Félix (X) Diquaire  
 Nazaire (X) Sigouin  
 Frs. (X) St-Jacques  
 Th. (X) Birabin St-Denis  
 M.Brunette, fils (X)  
 E.A.P. Hillman  
 F.X. (X) Courtemanche  
 Pre (X) Leroux Rousson  
 Amable (X) Dupuis  
 Th. (X) Frappier  
 L.L. (X) Charron  
 Michel Tétreau  
 Hyacinthe Côté, fils  
 Isidore (X) Proulx  
 Joseph (X) Tétro  
 Louis (X) Lamothe  
 Fl. (X) Charlebois, père  
 I. (X) Laflamme  
 Ls. (X) Birabin  
 Charles Hillman  
 Félix (X) Perrin  
 Ls. (X) Chénier, fils  
 Édouard (X) Ladouceur  
 L. (X) Pageant LaRivière  
 Nazaire (X) Frappier  
 Michel (X) McLean  
 T.H. Mackay  
 Hyac. (X) Charlebois, fils  
 J.Bte (X) Gauthier  
 François (X) Marcotte  
 Joseph (X) Guénette  
 Joseph alias  
 Anthime Baulne (X)  
 D.B. Papineau  
 Étienne (X) Caillé, fils  
 Augustin (X) Gravelle  
 Alexandre (X) Ranger  
 François (X) Tassé

Lucien (X) Tremblay, fils  
 Charles (X) Robitaille, père  
 Augustin (X) Tremblay  
 Magloire (X) Lamothe  
 Guillaume (X) Robillard  
 Chs. Payette (X) St-Amour  
 Célestin Tassé  
 Michel (X) St-Denis  
 Julien (X) Brunette  
 Jérémie (X) Charron  
 Pierre (X) Charron  
 France (X) Gravelle  
 Joseph Gascon  
 Joseph Dodo (X) Bertrand  
 Ambroise (X) Charbonneau  
 Antoine (X) Bertrand, fils  
 Pierre (X) Neau  
 Victor (X) Gauthier  
 J.Bte (X) Papin  
 David Gauthier  
 Hyacinthe (X) Séguin, fils  
 Étienne (X) Beauvais, fils  
 Joseph Tassé  
 L.Ant. (X) Couillard, père  
 Claude (X) Claude Nicolas  
 Joseph (X) Caillé  
 Benj. (X) Birabin St-Denis  
 Pierre (X) Laflamme  
 Étienne (X) Caillé, père  
 Vincent (X) Gravelle  
 Joseph (X) Douville  
 Antoine (X) Doré  
 Antoine (X) Couillard, fils  
 Thomas (X) Gauthier  
 J.Bte (X) Desjardins  
 Joseph Joubert  
 Léon (X) Migneron  
 Étienne (X) Beauvais, père  
 Séraphin Gauthier  
 Louis (X) St-Amand

Nous certifions que les signatures et marques ci-dessus sont véritablement de ceux dont elles portent les noms.

En foi de quoi nous avons signé à la Petite Nation ce 13 décembre 1852

(Signé) J.B.N. Papineau,  
F.S. Mackay

**DECRET DE SA GRANDEUR  
L'ÉVÊQUE DE BYTOWN, éri-  
geant canoniquement la Paroisse  
STE-ANGÉLIQUE, en la Seigneurie  
de la Petite Nation:**

*JOS.EUGENE, par la Miséri-  
corde de Dieu et la Grâce du Saint  
Siège, Évêque de Bytown, à tous  
ceux qui la présente verront,  
faisons savoir:*

*Que, vu le Requête à nous  
présentée par les habitants du  
Haut de la Petite Nation, en date  
du 13 novembre 1852, demandant  
que cette partie de la Seigneurie  
soit érigée canoniquement en  
paroisse, sous le vocable de Ste-  
Angélique, vu aussi la commission  
par nous donnée sur la susdite  
requête le 20 janvier 1853 au R.P.  
Aubert, vicaire Général du  
Diocèse de Bytown et Supérieur  
des RR.PP. Oblats, pour se  
transporter à la Paroisse de N.D.  
de Bonsecours, dans la Seigneurie  
de la Petite Nation et y vérifier les  
faits allégués; comme aussi  
examiner la justesse et la force des  
motifs rapportés dans la dite  
requête, dresser sur le tout un  
procès-verbal DE COMMODO &  
INCOMMODO et nous faire son  
rapport par écrit. Vu encore la  
procédure du dit R.P. Aubert,  
notre député susdit sur la dite  
commission, les notions qu'il a  
données aux intéressés, qui ont  
été affichés à la porte de l'Église de  
Notre D. de Bonsecours et à celle  
de la chapelle de Ste-Angélique et  
publiées conformément à la Loi  
par Maître McKay, notaire  
Provincial, les dites affiches et  
publications étant certifiées par  
Henry Hillman et Joseph Joubert.*

*Le rapport légal et par écrit que le  
dit R.P. Aubert a fait le 10 février  
1853, dans lequel il constate les  
avantages attachés à l'érection  
canonique de cette paroisse et les  
raisons de lui donner les limites  
suivantes; et enfin après avoir pris  
connaissance par nous-même de  
toutes les pièces qui ont été  
fournies pour constater l'exacte  
position des lieux et déterminer les  
limites de la nouvelle Paroisse;*

*Le Saint Nom de Dieu,  
invoué, nous avons érigé et  
érigeons par les présentes, au titre  
de Paroisse, sous l'invocation de  
SAINTE ANGÉLIQUE, la partie de  
la Seigneurie de la Petite Nation,  
appelée communément le Haut de  
la Petite Nation, laquelle  
comprendra les côtes ou rangs  
suivants, savoir:*

*St-Amédée, St-Victor, les  
Cascades, St-Hyacinthe, du  
Moulin, chemin Papineau, St-  
François, St-Charles, Baie Noire,  
Baie du Grand Campement,  
Grande et Petite Presqu'iles,  
composant les fiefs Plaisance, ile  
Arrousen, presqu'ile de Quinby,  
les Établissements à l'est de  
la Rivière Rouge, et enfin toute  
cette partie de la Côte du Front au  
bord de l'eau à l'ouest de la ligne  
du domaine Seigneurial depuis et  
compris le lot No: 37 ou supposé  
tel, propriété actuelle de Robert  
Côté jusqu'à la Baie Noire et sera  
bornée comme suit:*

*En front au sud, par la Rivière des Outaouais, au nord par la Rivière de la Petite Nation, à partir de l'intersection de la ligne ouest de la Seigneurie, avec la dite Rivière de la Petite Nation, à l'ouest par la ligne seigneuriale jusqu'à l'intersection de la Rivière de la Petite Nation, à l'est et au nord par la ligne ouest du Domaine Seigneurial jusqu'à la profondeur des terres du front de la Seigneurie, de là suivant le bout Est des terres de la Côte St-Hyacinthe et le bout des terres de St-Amédée et le bout actuel des terres situées sur la Rive Est de la Rivière Rouge.*

*La dite Paroisse de Ste-Angélique sera entièrement sous notre juridiction spirituelle, à la charge par les curés ou desservant qui seront établis par nous ou par nos successeurs de se conformer en tout aux règles de la discipline ecclésiastique en usage dans ce diocèse, spécialement d'administrer les Sacrements, la Parole de Dieu et les autres secours de la Religion aux fidèles de la dite Paroisse, enjoignant à ceux-ci de payer leur souscription, telle qu'elle a été promise dans la requête qu'ils nous ont eux-mêmes adressée le 20 novembre 1852, et de leur porter respect et obéissance dans toutes les choses qui appartiennent à la religion et qui intéressent leur salut éternel.*

*Sera le présent Décret canonique lu et publié au Prône de la Messe Paroissiale de Notre-Dame de Bonsecours et de Sainte-Angélique, le Premier dimanche après sa réception.*

*Donné à Bytown, le 15 février dix-huit cent cinquante-trois sous Notre Seing, le Sceau de nos Armes, et le Contre-seing de notre secrétaire.*

*(Signé) + Jos.Eugène, Ev.  
de Bytown,*

*par Monseigneur  
(Signé) D. Dandurand*

Lors de la signature de cette requête, il est un fait à noter. 83% des Anglais savaient signer contre 11% seulement de Français, même si ces derniers étaient 15 fois plus nombreux. Que les Anglais aient eu des écoles 24 ans avant les Français explique assez clairement la situation tragique de nos ancêtres.

Même si on demandait un délai de trois ans pour bâtir, l'autorisation de construire une chapelle, un presbytère et un cimetière fut immédiatement accordée. Le Père Médard Bourassa venait célébrer la messe tous les quinze jours.

L'année suivante, le vicaire général qui était également le supérieur des Oblats fit une visite à Papineauville. Ayant fait un rapport favorable, le décret d'érection de la paroisse de Ste-Angélique fut signé, à la grande joie des habitants, le 15 février 1853.



Cette maison sise au 179 de la rue Jeanne-d'Arc fut le premier presbytère de la paroisse. Construite en 1862 sur le lieu du presbytère actuel, elle fut déplacée vers l'arrière de l'église pour servir de résidence aux sacristains.

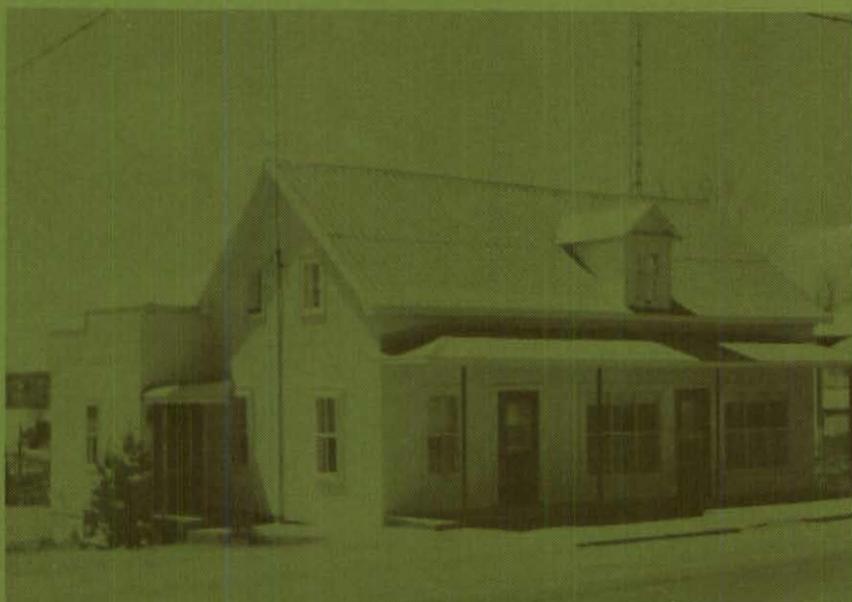
Cette première chapelle dont il est fait mention existe toujours. D'abord transportée sur le lieu de l'école Ste-Jeanne-d'Arc, elle fut ensuite déplacée à l'intersection des rues Laval et Viger. Après quelques modifications, elle fut transformée en maison unifamiliale et servit à loger successivement plusieurs familles de notre patelin. Actuellement cette construction d'antan existe toujours et est située au numéro 297 de la rue Viger. C'est un monument.



Cette maison a été déplacée deux fois avant d'occuper ce site au 297 de la rue Viger. Construite en 1852, elle fut la première chapelle de la paroisse avant d'être utilisée comme école en 1862.

Monument aussi est cette maison sise au numéro 317 de la rue Papineau, où la première messe a été célébrée par les Pères Médard Bourassa et Arthur Migneault avant 1853. Ces mêmes missionnaires rassemblaient de temps à autre les paroissiens de la Presqu'île chez un fermier du nom de Bertrand. Cette terre fut ensuite la propriété de M. Séguin.

L'abbé David, premier curé de la paroisse, fit le nécessaire en 1859 pour que l'érection civile de Ste-Angélique soit enregistrée. Plus tard on construisit la nouvelle église sous la direction de Napoléon Bourassa et la bénédiction eut lieu le 23 octobre 1862. Cet édifice était vaste et rappelait le plan de la Basilique Ste-Marie-Majeure. Voici l'acte de bénédiction.



Cette maison qu'on retrouve au 317 de la rue Papineau est une des plus vieilles de la paroisse. La première messe y a été célébrée et ce, avant 1853. À ce moment, elle appartenait à un nommé Henry Hillman.



*"Aujourd'hui, le vingt-troisième jour d'octobre 1862, a eu lieu la bénédiction solennelle par Sa Grandeur Mgr Jos.-Eugène-Bruno Guigues, évêque d'Ottawa, assistée des révérends Pères A. Pallier et L. Reboul, oblats; des révérends A.-Médard Bourassa, curé de la paroisse de Notre-Dame-de-Bonsecours; L. Laurent, curé de Buckingham; J. Michel, curé d'Aylmer; Bertrand, curé de Plantagenet; C. Guillaume, curé de St-André-Avellin; J. David, curé de cette paroisse, et du diacre John O'Connor, secrétaire de Sa Grandeur, de l'église catholique de ladite paroisse de Sainte-Angélique, érigée en brique au village de Papineauville, laquelle est de cinquante pieds de largeur sur cent de longueur, mesure anglaise, avec une sacristie de vingt-quatre pieds sur vingt-quatre. À laquelle bénédiction était présent un grand nombre de personnes de cette paroisse et des paroisses voisines, et ont signé les personnes suivantes:"*

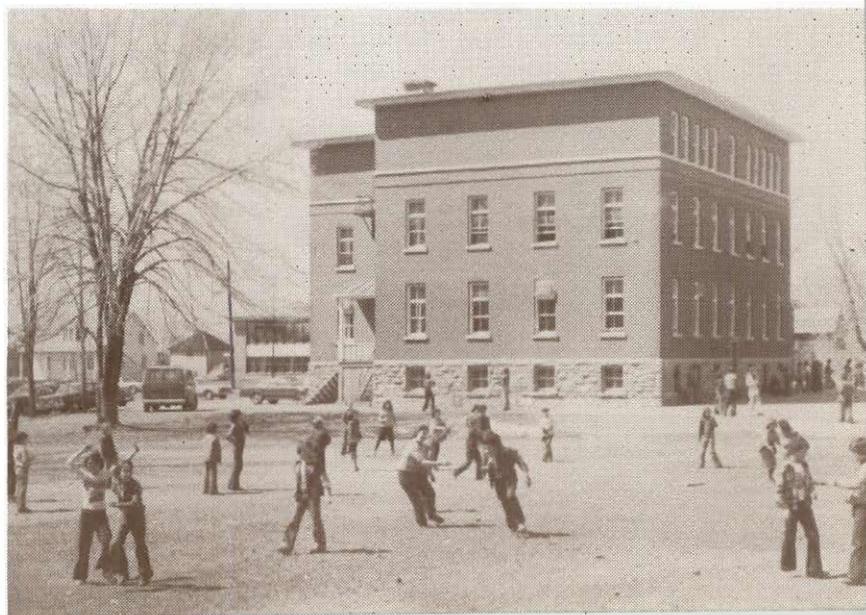
*Suivent les signatures de tous les prêtres sus-nommés, puis celles des laïques dont voici les noms. J.-B.-W. Papineau, veuve, D.-B. Papineau, Ed. Saint-Julien, Venance Gauthier, Thos Gareau, F.-T. Mackay, H. Hillman, Jos Joubert. Entre temps une cloche fut bénite le 31 juillet 1853 du poids de 605 livres.*

Cependant, si les enfants pouvaient assister aux offices religieux, ils ne pouvaient guère fréquenter l'école. Déjà, le 4 novembre 1838, M. l'abbé Brady écrivant à l'évêque de Montréal un rapport sur ses missions dans l'Outaouais, s'exprimait en ces termes: "Des jeunes gens grandissent qui ne savent rien. Ils se marient ensuite et sont incapables d'instruire leurs enfants. Ils sont exposés aux fatales communications avec ces gens qui ne négligent aucune occasion d'en faire des prosélytes. Ces hérétiques ont leur école. Il n'y a pas dans tout le territoire que nous desservons une seule école catholique, sauf à Buckingham".

Voilà dans quel état se trouvait la jeune génération. Et le missionnaire avait déjà écrit auparavant; "Le Gouvernement a retiré les secours qu'il avait coutume de fournir et les écoles sont vides, les habitants ne pouvant payer les maîtres".

En 1824, D.B. Papineau avait vainement tenté d'ouvrir une école. Toutefois, en 1829, le gouvernement nomma cinq commissaires, dont trois anglophones, sous la présidence de D.B. Papineau. On ouvrit une école le 7 décembre de la même année et une autre dans St-Amédée en 1838. Ces deux écoles étaient anglaises même si, à l'époque, l'élément anglophone représentait moins de 20% de la population. Ce n'est qu'en 1853 que Papineauville eut le bonheur de voir s'ouvrir une école française. Elle fut bénite par le Rév. Père Bourassa. Sise sur la rue Major, adjacente à l'église Presbytérienne, elle devint bientôt trop petite et fut vendue pour être transformée en une résidence privée qui n'existe plus maintenant.

École Ste-Jeanne-d'Arc, construite en 1908.





École St-Pie X, construite en 1956.

Plus tard, en 1892, on construisit une vaste école sur la rue Viger qui fut, quelques années après, transformée en maison à logements puisqu'elle ne répondait déjà plus aux exigences de l'époque. Elle fut démolie il y a quelques années seulement.

En 1908, c'est l'école Ste-Jeanne-d'Arc qui accueille les deux cents enfants du village. Cet édifice de brique dont l'architecture était d'un style particulier a été rénové en 1949. L'enseignement y était dispensé par les Soeurs Grises de la Croix et quelques laics.

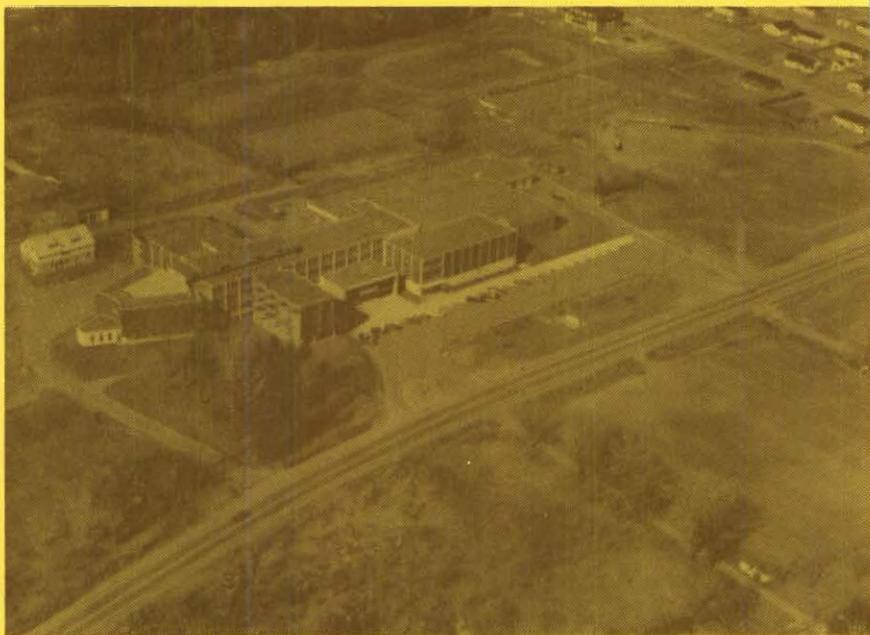
En 1956, l'école St-Pie X, toute neuve, ouvre ses portes. Cette construction s'avérait nécessaire pour accueillir la gent écolière sans cesse grandissante.

En 1968, certaines Commissions Scolaires des Grandes Baies décidaient de fusionner. Cette fusion, dans un deuxième temps en 1972, réunissait toutes les Commissions Scolaires et des Grandes Baies et du Nord. Ainsi prit naissance la Commission Scolaire Seigneurie dont le siège social est situé à l'école Ste-Jeanne-d'Arc.

En 1906, les Pères Montfortains cherchant un endroit pour établir une école apostolique, hésitaient, dit-on, entre Hawkesbury, Montebello et Thurso. C'est sur Papineauville finalement que leur choix s'est arrêté et en 1908 Mgr. Th. Duhamel procède à la bénédiction du "juniorat". Déjà, des centaines d'élèves venaient du Québec, de l'Ontario et même de Etats-Unis s'inscrire à cette institution. On préparait au sacerdoce des jeunes gens séduits par l'idéal montfortain.

La présence de cette communauté a toujours été une source d'avantages tant spirituels que temporels non seulement pour Papineauville mais pour toute la région.

En 1964, Les Montfortains remplacent le séminaire devenu désuet par un nouvel édifice muni des installations les plus modernes. Huit ans après, en 1972, cette institution privée est cédée au gouvernement provincial qui en fait une vaste école publique régionale. On y fit d'importantes modifications et aujourd'hui l'école polyvalente de Papineauville loge une population d'environ mille élèves et dispense un enseignement polyvalent.



**L'abbé Joseph David, 1er curé.**

L'abbé Joseph David, prêtre français né à Gap, travailla pendant quelques années dans le diocèse d'Ottawa avant de retourner dans son pays.

Il fut d'abord curé à L'Original, puis à Grenville où il bâtit une église en 1852 tout en desservant St-Philippe-d'Argenteuil. Plus tard il s'occupa de la mission de Thurso.

Monsieur David fut d'abord desservant à Papineauville avant d'être curé. Le 6 mai 1866, il quitta le diocèse pour retourner dans son pays et fut remplacé le 29 novembre par un autre prêtre français récemment ordonné, l'abbé François Lombard. Pendant les six mois que dura la vacance de cette cure, les abbés Guillaume et McGowan furent les desservants de la paroisse.

**L'abbé François Lombard,  
2ième curé.**

L'abbé François Lombard, né à Oneilles dans les Hautes-Alpes française le 18 juin 1840, fit ses études au Petit Séminaire d'Embrun en France, et à Ottawa où il fut ordonné par Mgr. Guigues, le 26 juin 1866. D'abord vicaire à South Gloucester en Ontario, puis curé de Papineauville de 1866 à 1880, il fut par la suite curé de Curran de 1880 à 1890, curé d'Alfred de 1890 à 1913 où il agrandit l'église en 1898 et construisit un presbytère en 1907. S'étant retiré au cours de cette même année, il vécut à St-Joseph de Hull jusqu'à sa mort le 6 mai 1921.

**L'abbé Ephrem Rochon,  
3ième curé.**

L'abbé Ephrem Rochon, né à Ste-Thérèse le 10 septembre 1850, fit ses études à Ste-Thérèse, au Collège de Montréal et à Ottawa où il fut ordonné par Mgr. Duhamel le 10 juin 1876. Vicaire à St-Eugène-de-Prescott, à La Passe de 1876 à 1877, il fut curé au même endroit jusqu'en 1880. À l'époque, il occupa simultanément les postes de curé à La Passe et de missionnaire à Coulonge. Curé de Papineauville de 1880 à 1914, il bâtit le presbytère en 1882 et l'église en 1902. Il mourut subitement à Ottawa le 22 décembre 1914 et fut inhumé à Papineauville.

**L'abbé Anthime Constantineau,  
4ième curé.**

L'abbé Anthime Constantineau naquit à St-Philippe-d'Argenteuil le 8 janvier 1859. Il fit ses études à Ste. Thérèse et à Ottawa. Il fut ordonné prêtre à St-André-Avellin par Mgr. Duhamel le 15 décembre 1885. Successivement vicaire à Thurso et à Pointe-Gatineau en 1885-86, il devint par la suite curé de The Brook, aujourd'hui appelé Bourget, de 1886 à 1890, où il bâtit une église. Curé de Metcalfe de 1890 à 1895, il fut curé de Tupper dans l'état de New-York, de 1895 à 1904. Cette même année, il fut nommé curé à Lafargueville et y demeura jusqu'en 1911. Nommé ensuite chapelain des religieuses du Précieux-Sang à Ottawa, c'est ce poste qu'il quitta en 1915 pour devenir curé de Papineauville jusqu'en 1920. Plus tard, il occupa les postes d'aumônier à l'orphelinat St-Joseph de Hull, de curé de Ste-Anne-de-Prescott, d'aumônier des Servantes de Jésus-Marie à Hull et finalement, pour une seconde fois d'aumônier des religieuses du Précieux-Sang à Ottawa.

**L'abbé Onésime Lalonde,  
5ième curé.**

L'abbé Onésime Lalonde, né à Lefavre, Ontario, en 1879 fut vicaire à la Cathédrale d'Ottawa puis, curé à Marionville pour devenir plus tard, de 1920 à 1929, curé de Papineauville. Nommé curé à la Basilique-Cathédrale d'Ottawa, il fut en même temps Prêlat Domestique et Chanoine Titulaire.

**L'abbé Vital Pilon, 6ième curé.**

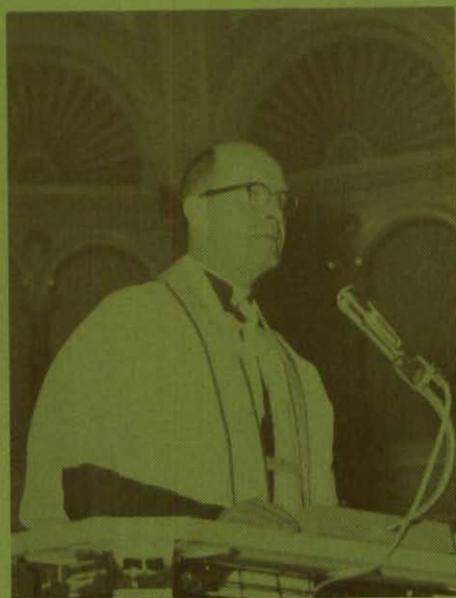
L'abbé Vital Pilon naquit à Clarence Creek, Ontario, en 1864. Il fit ses études au collège Bourget de Rigaud et à Ottawa, puis devint curé à St-Émile-de-Suffolk, à Angers, à St-Albert, à Limoges et enfin à Papineauville jusqu'à sa retraite en 1940. Il était arrivé ici en 1929.

**L'abbé Elzéar Racan, 7ième curé.**

L'abbé Elzéar Racan, natif de Buckingham, fut curé à Deschênes, à Limoges, puis finalement à Papineauville jusqu'à sa retraite en 1964. C'est au cours de ces années que l'église actuelle, construite en 1902, reçut son premier grand rafraîchissement qui a impliqué la participation du peintre L'Espérance. Après cette date, il a été aumônier-substitut à l'Hôpital de Buckingham, lieu où il est mort en 1976.

**L'abbé Édouard Landry,  
8ième curé.**

Né à Clarence Creek, Ontario, le 13 octobre 1912, il fut ordonné prêtre au même endroit par Mgr. Forbes, en 1938. Il avait fait ses études au collège Bourget de Rigaud, à l'Université d'Ottawa et au Séminaire d'Ottawa.



Il fut vicaire à Hawkesbury, à Casselman et à St-Charles de Vanier pendant une période de seize ans. Après quoi, il devint curé de Val-des-Bois, de Ripon, puis finalement de Papineauville en 1962. Deux ans après, il était nommé curé de Pointe-Gatineau où il demeura pendant deux ans. Entre 1966 et 1975 il a été successivement curé à Chénéville et à Fassett. En 1975 des raisons de santé l'obligèrent à quitter cette cure où il retourna faire du ministère à temps partiel dès octobre 1977. M. l'abbé Landry a élu domicile à Montebello.



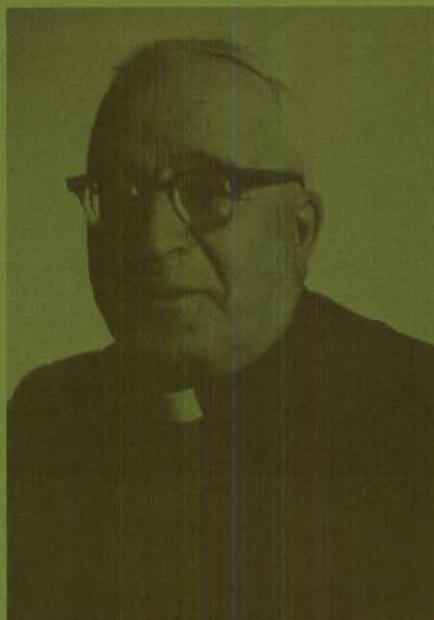
L'église actuelle  
1902 et terminée l





commencée en  
903.





L'Abbé J. Félicien Bricault

**L'abbé J. Félicien Bricault,  
9ième curé.**

Né à Lefavre, Ontario, le 4 mars 1904 du mariage de Josaphat Bricault et de Georgianna Major, il fit son cours primaire à l'école du village.

Il passa deux ans, soit de 1917 à 1918, au Petit Noviciat des Frères des Écoles Chrétiennes à Laval-des-Rapides pour ensuite poursuivre ses études classiques au Séminaire de Valleyfield de 1919 à 1927.

De 1927 à 1931, il fit sa théologie au Grand Séminaire d'Ottawa après quoi il fut ordonné prêtre en 1931 par Mgr. G. Forbes, Archevêque d'Ottawa. Il a été successivement vicaire à Masson (1931-1933), à Embrun (1934), à Casselman (1935) et enfin à Hawkesbury, de 1935 à 1946. À cette date, il devient curé de Montpellier jusqu'en 1964 puis à Papineauville en 1965. De 1965 à 1975 il assure la cure de Notre-Dame-de-la-Paix. Retraité depuis lors, c'est dans cette localité qu'il a choisi de vivre.

**L'abbé Louis Campeau,  
10ième curé.**

Né à Ottawa le 28 décembre 1918, il fit ses études à l'école St-Charles et à l'Université d'Ottawa avant de faire sa théologie au Séminaire d'Ottawa. Ordonné prêtre en 1944 il fut nommé vicaire à St-Bonaventure d'Ottawa. Il desservait en même temps l'Hôpital Municipal et le Sanatorium Royal d'Ottawa.



L'Abbé Louis Campeau

Devenu vicaire à Chénéville en 1946, il quitta ce poste en 1948 pour occuper celui d'aumônier à l'hôpital Municipal et au Sanatorium Royal. Par la suite, il devint successivement aumônier de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Hull et curé du Lac-Ste.-Marie. C'est en 1965 qu'il quitte cette paroisse pour devenir curé de Papineauville où il y demeura jusqu'en 1973. De 1973 à 1975 il se consacre à l'étude de la pastorale hospitalière et occupe depuis lors le poste d'aumônier au Centre Hospitalier du Sacré-Coeur de Hull.

**L'abbé Armand Laporte,  
11<sup>ème</sup> curé.**

Né à St-André-Avellin le 16 septembre 1930, du mariage de Pierre Laporte et de Géraldine Seguin, monsieur Armand Laporte fréquenta le Pensionnat des Soeurs de la Providence pour ensuite compléter son cours élémentaire à l'école du village. C'est au Séminaire Montfort qu'il fit ses études classiques. Il termina sa philosophie et sa théologie au Grand Séminaire d'Ottawa.



Ordonné prêtre à St-André-Avellin le 11 juin 1955, il fut nommé vicaire à St-Jean-Vianney de Gatineau et y demeura jusqu'en 1957. À partir de cette date et jusqu'en 1965, il fut professeur au collège Marie-Médiatrice de Hull. Pendant les années 1965 et 1966 il se consacra à l'étude de la cathéchèse à l'Université Laval après quoi il occupa un poste de directeur de pastorale à la Commission Scolaire Régionale de l'Outaouais.

En 1971 et 1972 il est nommé professeur de cathéchèse et de latin au collège St-Alexandre de Limbour. Promu ensuite au poste de responsable du Service Diocésain d'Information, il y demeura jusqu'en 1973. Depuis le 4 septembre 1973, l'Abbé Armand Laporte occupe le poste de curé de la paroisse Ste-Angélique à Papineauville.

En scrutant les procès-verbaux, depuis la fondation de la commission scolaire, on se rend compte des nombreuses difficultés qu'on eut à affronter dans l'engagement des religieuses. Tantôt les commissaires ne faisaient pas l'unanimité sur le choix des enseignantes et en d'autres moments, c'est la communauté approchée qui ne prenait pas le risque de s'installer dans un endroit plus ou moins organisé.

Après de multiples démarches, on réussit à intéresser les religieuses de Ste-Marie et c'est en septembre 1900 qu'elles arrivaient à Papineauville. En 1906, les Filles de la Sagesse les remplacèrent et en 1922, cette communauté céda la place aux Soeurs Grises de la Croix. L'enseignement dispensé par ces trois groupes de religieuses, lit-on dans les procès-verbaux, était excellent. À l'époque, la majorité des élèves ne dépassaient guère le cours primaire et chez les filles, on mettait davantage l'accent sur l'enseignement ménager.

Il est assez intéressant de constater les nombreux désaccords qui existaient autrefois entre la communauté en fonction et la commission scolaire.

Parfois, le curé du village y était impliqué. La plupart des discussions avaient trait au logement ou au salaire.

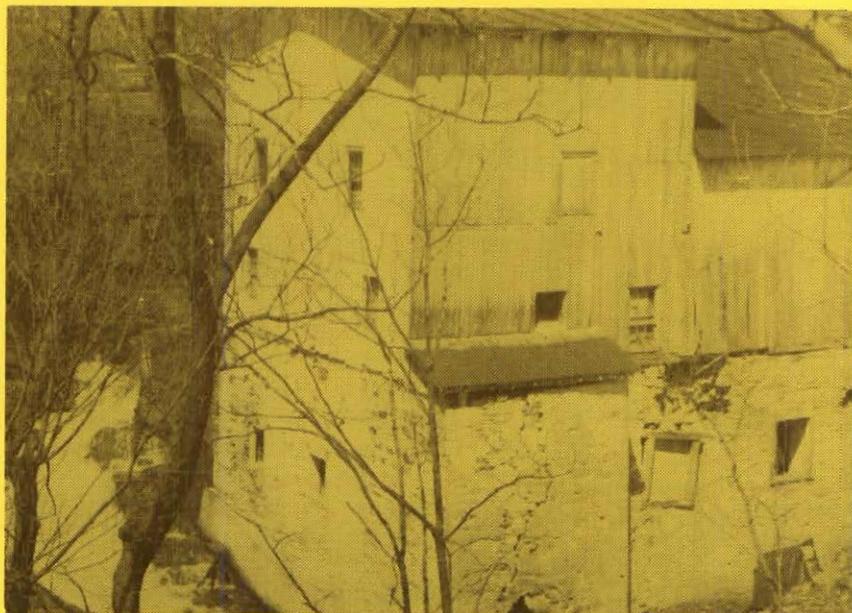
De 1939 à 1946, la commission scolaire avait jugé opportun de confier l'enseignement des garçons aux Frères de l'Instruction Chrétienne. Ces derniers quittèrent après six ans sans laisser beaucoup de regrets.

En 1966, les Soeurs Grises à leur tour partaient de Papineauville. Maintenant, l'enseignement à l'Élémentaire est dispensé uniquement par des laïcs. Au niveau du secondaire, l'enseignement polyvalent amena dans notre milieu deux communautés qui jouissent d'une grande estime dans le public. Il s'agit des Filles de la Sagesse arrivées ici en 1967 et des Soeurs des Saints Coeurs de Jésus et Marie qui les suivirent en 1972. En plus de se vouer à l'enseignement, ces soeurs ont su très bien s'intégrer à la paroisse et les services qu'elles rendent dans le domaine de la pastorale ne se comptent plus.

En ce qui concerne les Pères Montfortains, après la fermeture du séminaire, quelques-uns demeurèrent ici. Ces religieux, au nombre de trois, vivent dans le village et partagent la vie de la communauté. Les services qu'ils rendent se situent surtout au niveau de la pastorale scolaire et paroissiale.

Tel que mentionné précédemment, le premier moulin seigneurial a été installé à l'extrémité est de l'île Arousen. À l'époque, la coutume voulait que le moulin soit construit à proximité du manoir, afin d'en faciliter la surveillance. Plus tard, on le déménagea au "Sault-de-la-Chaudière" (North Nation Mill) et on y ajouta un moulin à carde. Ce site était très avantageux à cause de la force hydromotrice de la chute d'eau, mais la distance qui le séparait du cœur de la Seigneurie comportait des inconvénients que ni les habitants, ni le Seigneur et ses intendants ne pouvaient supporter.

Le 14 février 1868, Louis-Joseph Papineau vendit son moulin à Anthime Lauzon qui en profita pour installer une turbine à la place de la roue et des rouleaux métalliques au lieu des meules de pierre. La famille Lauzon l'a exploité pendant une quarantaine d'années avant de s'en départir en faveur de Louis Boileau. Un an plus tard, en 1907, c'est la Cie Papineauville Lumber qui se porta acquéreur du moulin seigneurial. Des changements furent effectués au cours de ces années, afin de répondre à la demande sans cesse grandissante des consommateurs.

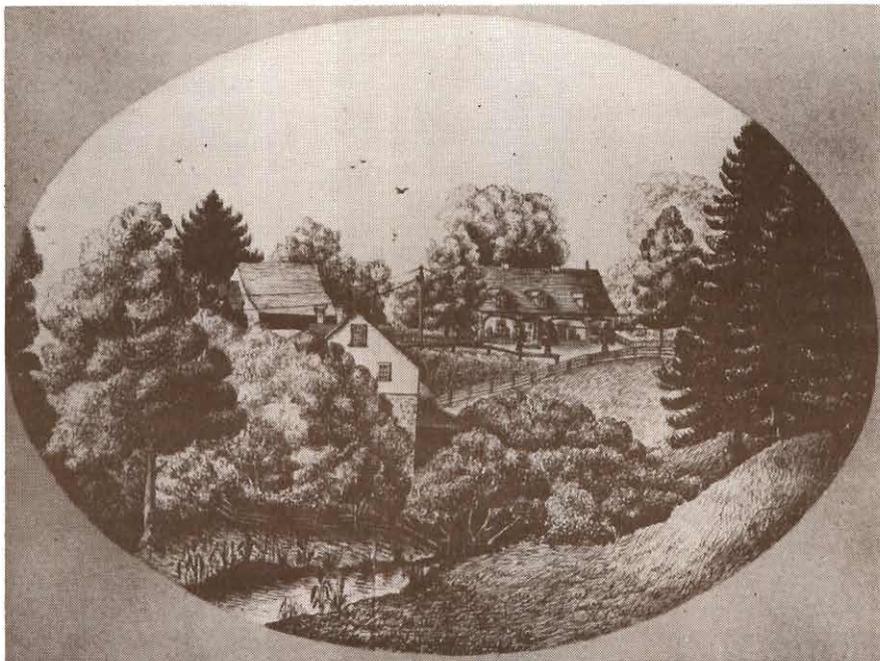


C'est ainsi que ces installations furent abandonnées après que le moulin de Papineauville eut été construit en 1822. Le premier mécanisme de ce moulin était différent de celui qu'on retrouvait à sa fermeture. De la digue en bois, l'eau descendait dans une dalle pour alimenter une énorme roue à aubes, laquelle actionnait les meules. Même si le moulin fut agrandi à quelques reprises, rien ne fut démolé de sa première construction.

Souvent, on allait au moulin comme on allait au train; pour rencontrer des gens, échanger, faire des affaires, voir de l'activité fébrile. On allait pas toujours au moulin "pour y faire moudre son grain..."

Aujourd'hui en ruine, on retrouve encore sur les engrenages de la machinerie de ce noble bâtiment, le dépôt de farine de son dernier jour d'opération.

Lorsque le dernier meunier mit la barre à la porte en novembre 1953, notre vieux moulin avait fonctionné sans arrêt durant 131 ans.



Le moulin à farine dessiné par F.X. Paquet en 1881.



Cette maison, sise au 232 de la rue Duquette, a été le logement du premier meunier (Jos. Joubert) du moulin seigneurial. Elle a été construite en 1824, probablement par le Seigneur lui-même, pour y loger son meunier.

1853	Edward Cole
1854	Asa Cooke
1860	Edward Cole
1875	J.B.O. St. Julien
1893	T. Bonhomme

Construite en 1863, la mairie fut agrandie en 1924 et a servi de Cour de Circuit pendant 84 ans. Depuis toujours elle est le siège du Conseil de comté. La rénovation qu'elle a subie en 1969 lui donna son cachet européen.



**DEPUIS LA DIVISION**

<b>VILLAGE</b>		<b>PAROISSE</b>	
1896	Henri Bourassa	1896	T. Bonhomme
1898	L.N. Desjardins	1897	John Tweedie
1900	Emery Bélisle	1898	A. Perroton
1902	Maxime Kavanaugh	1901	J.P. Gauthier
1904	Wilfrid Robert	1904	Evariste Boucher
1908	J.O. Gauthier	1907	Théodore Leblanc
1910	N.I. Bélisle	1911	Augustin St-Denis
1911	Eugène Mackay	1913	Honoré Gauthier
1914	H.J. Tétreau	1915	Jos. McNab
1915	J.D. Longpré	1917	Honoré Gauthier
1917	John Tweedie	1925	Alexandre Brazeau
1919	P. de Varennes	1927	Wildéric Benoit
1921	D. Louis Longpré	1930	Honoré Gauthier
1923	Paul Tétreau	1932	Alexandre Brazeau
1925	Théotine Bonhomme	1935	Allen Frappier
1928	J.E. Bélisle	1936	Alexandre Brazeau
1932	Hector Tétreau	1938	Patrick Gauthier
1937	Joseph Larocque	1939	Allen Frappier
1939	Paul Bonhomme	1941	Alexandre Brazeau
1946	Jos. Matte	1942	Hector Labrosse
1947	J.L. Bélanger	1943	Allen Frappier
1950	Hector Legault	1947	Roméo Frappier
1953	Paul Bonhomme	1951	Ls.-Jos. Blais
1955	J.J. D'Amours	1961	Omer Desjardins
1956	Eugène Legault	1969	Pierre Duquette
1959	Gilbert Gollain		
1961	L. Bissonnette		
1967	Eugène Legault		
1971	L. Bissonnette		
1976	Emile Fournel		



**DATES HISTORIQUES**

- 1613 Passage de Champlain à la Petite Nation.
- 1642 Destruction presque complète des indiens de la Petite Nation par les Iroquois.
- 1674 Cession de la Seigneurie de la Petite Nation à Mgr. Laval par la Cie des Cent-Associés.
- 1724 & 1728 Deux tentatives de colonisation de notre territoire échouent.
- 1789 Nouvelle tentative de colonisation par les Anglais.
- 1801 Le Séminaire de Québec cède à Joseph Papineau, les deux tiers de la Seigneurie. Le reste est vendu en 1803.
- 1803 Arrivée du premier colon, Louis-Antoine Couillard.

Vue de la rue Henri-Bourassa dessinée par F.X. Paquet en 1881.

1809	Construction du premier manoir seigneurial sur l'île Arousen.		
1814	Au même endroit, première messe célébrée dans la région par l'abbé Dumouchel.		
1822	Construction du moulin à farine seigneurial à Papineauville.	1862	Bénédition de la première église.
1826	Ouverture à Papineauville du premier bureau de poste de la Petite Nation.	1863	Construction de la mairie actuelle.
1829	Ouverture de la première école (anglaise).	1868	On transforme l'ancienne chapelle en école.
1840	Verbalisation du premier chemin traversant la Seigneurie d'est en ouest.	1877	Passage du premier train reliant Montréal à Ottawa.
1853	Erection religieuse de la paroisse de Ste-Angélique. Le bureau de poste change son nom de Petite Nation pour Papineauville.	1885	Fondation de la Corporation des Loisirs (autrefois le C.D.L.C.).
1854	Mort de l'Honorable Denis-Benjamin Papineau, fondateur de Papineauville.	1886	24 juin; Première célébration de la St. Jean.
1854	26 mars, Engagement du premier sacristain, Joseph Gascon.	1887	Inauguration du réseau d'aqueduc.
1855	Construction du premier pont au Portage.	1888	Les bateaux à vapeur desservent Papineauville pour la première fois, le canal étant terminé.
1857	Arrivée du premier curé, l'abbé Joseph David.	1892	Construction d'une école sur la rue Viger.
1859	Bénédition du cimetière actuel.	1896	La paroisse et le village se séparent. Henri Bourassa devient le premier maire de Papineauville.
1861	Ouverture de la Cour de Circuit à Papineauville.	1898	Ouverture du bureau d'enregistrement et bénédiction d'une cloche pour l'école du village.

- |      |   |      |   |
|------|---|------|---|
| 1901 | Plaisance se détache de Papineauville.  |      |   |
| 1903 | Bénédiction de l'église actuelle.   |      |   |
| 1904 | Installation de l'électricité à Papineauville.  |      |   |
| 1908 | Construction de l'école Ste-Jeanne-d'Arc.   |      |   |
| 1924 | Agrandissement de la mairie par le C.D.L.C.   |      |   |
| 1927 | Première exposition agricole de comté.  |      |   |
| 1939 | Construction de l'aréna.  | 1953 | Construction de l'usine Hand Chemicals.                             |
| 1949 | Rénovation de l'école Ste-Jeanne-d'Arc.   | 1955 | Les locomotives à vapeur sont remplacées par les Diesel-électrique. |
| 1952 | Fondation d'un comité industriel dans le but de promouvoir la construction d'une caisserie. (Aujourd'hui, l'usine R. Ribeyron Ltée. | 1956 | L'école St-Pie X ouvre ses portes aux enfants du village.           |



Lorsque le dernier bateau quitta le quai de Papineauville à l'automne de 1937, le transport maritime avait été supplanté par le rail. Aujourd'hui, cette gare abandonnée nous rappelle que le transport ferroviaire se meurt à son tour. Par quoi sera t'il remplacé?

Ci-après sont reproduits les premiers baptême, mariage et sépulture, retracés dans les archives de la paroisse. Le tout est textuel.

*Dupuis Sophie*

*Le quatre avril mil huit cent cinquante-trois, nous, prêtre missionnaire soussigné, avons baptisé Sophie, née le vingt-six mars dernier du légitime mariage de Antoine Dupuis, cultivateur, et de Henriette Charron de cette paroisse. Parrain Séraphin Charron, marraine Sophie Gauthier qui, ainsi que le père, n'ont su signer.*

A.M. Bourassa

*Le sept avril mil huit cent cinquante trois vu la dispense de trois bans de mariage par nous accordée à Erastus Baldwin domicilié en cette paroisse fils majeur de Eigalet Baldwin cultivateur et de Saly Hayes de cette paroisse d'un part, et Bridgel Dillon domiciliée en cette paroisse fille majeure de Edmond Dillon et de Marguerite Shea de cette paroisse d'autre part; vu aussi la dispense de disparité du culte par nous accordée en vertu des pouvoirs qui nous ont été communiqués par sa grandeur Monseigneur Gigue évêque de Bytown ne s'étant découvert aucun empêchement à leur mariage, nous prêtre missionnaire soussigné avons reçu leur mutuel consentement en présence de David Dillon frère de l'épouse et Lee Baldwin frère de l'époux qui ainsi que l'époux ont signé avec nous. L'épouse a déclaré ne savoir signé.*

*Ont signé; Erastus Baldwin  
Lee Baldwin  
David Dillon  
A.M. Bourassa O.M.I.*

## PREMIÈRE SÉPULTURE:

*Rochon Joseph Dominique*

*Le quatorze mai mil huit cent cinquante-trois, nous, prêtre missionnaire soussigné, avons suppléé les cérémonies de sépulture sur le corps de Joseph Dominique enfant légitime de Jean Baptiste Rochon, cultivateur, et de Angèle Bélanger, décédé le seize mars dernier à l'âge de quatre mois. Furent présents Joseph Guénette et David Hébert qui n'ont su signer.*

A.M. Bourassa

Il n'y a que cent vingt-sept lettres de la correspondance de Joseph Papineau qui soient retracées. De celles-ci, deux sont reproduites ci-après et concernent la Seigneurie de la Petite Nation. Ces lettres proviennent des Archives Nationales, à Québec.

[APQ P-B: 736]

Montréal 30e juillet 1808.

Mon cher Benjamin

Tu Recevras par Giroux une paire de culottes une paire de souliers françois pour toi, et trois paires de chaussons.

J'envoie aussi un sac de Laine pesent 53 Livres — Le sac comp[ris]<sup>1</sup> qui pèse quatre Livres, este quarante c[inq]<sup>1</sup> Livres de laine; que tu pourras céder par petites pesées a ceux qui voudront faucher pour moi, donnes leur une Livre de Laine pour chaque journée de fauchage; j'envoies aussi vingt cinq paires de souliers de Boeufs dont une partie a hausse que tu vendras trois Livres dix sols et ceux qui n'ont point de hausse un ecu La paire ou bien une journée de fauchage; commences a dire que tu ne cederas de La laine et des souliers qu'a ceux qui en voudront gagner a faucher, ce sera Le moyen d'avoir du monde pour se faire aider.

Nous avons Receus ce soir une caisse de Quebec a ton adresse, elle contient des pirites des stalactites des petrifications, une grosse cerebrite, une étoile de mer, une oreille de mer cassée.

Je t'envoies quelques Lettres a ton adresse et une pour Dodo.<sup>2</sup>

Travaille fort au foin, j'avois deux hommes a la maison et voulois en envoyer un vous Rejoindre mais celui que je voulois garder ici sort; je suis obligé de Laisser L'autre a la maison, si je peux en trouver deux ou trois a engager je Les menerai avec [2] moi si non je monterai seul je compte [aller a]<sup>3</sup> partir a La fin de La semaine prochaine s'il ne survient pas d'accident.

Taches d'engraisser la grande truie pour La tuer quand je serai Rendu.

J'ai avancé a Giroux ici en ville

7 aulnes déttoffe a 2 <sup>11</sup> .....	14
29 <sup>te</sup> ½ de laine a 2 <sup>11</sup> .....	59
3 paires souliers de Boeuf	
[...6s] <sup>1</sup> .....	6.18
1 peau de chevreuil .....	2.20
en argent .....	17.

Tu conserveras ce compte ici pour Le joindre a son compte qui est a la Petite Nation et tu lui donneras trois paires de souliers de Boeufs qui sont marqués au compte ci dessus, mais qui sont tous dans La poche. tu lui en donneras aussi trois autres paires pour madame Lecuyer; j'ai aussi mis dans La poche une petite peau de chevreuil au cas que tu en aies Besoin pour te faire un tablier puisque tu travailles si bien tu trouveras peut-estre commode si non on le vendra à d'autre cependant si David en a besoin tu lui cederas en ayant plus souvent Besoin que toi a ce que je pense. au reste ne te Rends pas malade a force de travail. toute La famille se porte bien tes freres et soeurs et Melle Angelle te saluent et t'embrassent ainsi que ta maman.

Jh. Papineau D

[APQ P-B: 767]

Montreal 12e fevrier 1825.

Mon cher Benjamin,

Après ma lettre cachetté je  
Recois celle que tu a Remis a Louis  
Morin dattée du 8e courant.

Je n'ai point eu connois-  
sance du charetier qui avoit Le  
poisson on m'a dit que les gens qui  
avoient pris les charges ont laissé  
Beaucoup de Butin ches Schridre.  
j'ai Recommandé de tenir trente  
quintaux de Biscuits, le Boulanger  
fournira les sacs a deux shellings  
piece.

Je ne parlerai pas a mr  
Lefebvre pour du bled. il augmente  
tous les jours de prix et il  
Reservera tout ce qu'il en pourra  
faire jusques au cours du  
printems; les desastres causés en  
Suède Dannemark a St Peters-  
bourg et en Allemagne par les  
inondations et les pluies ont fait  
tort aux Recoltes et ont fait perir  
Beaucoup de provisions qu'il faut  
Remplacer; il y a deja longtems  
que je t'ai marqué de te pourvoir de  
bled, mais tu te Remües comme un  
pou dans du gaudron tu aurois pû  
faire des marchers avantageux,  
quand je te l'ai marqué a present il  
n'est plus temps; l'alarme est  
Repardue partout; quant a tes  
charges tu peux envoyer des gens  
de ton endroit si tu veux ce me  
generoit trop d'avancer L'argent  
aux chartiers je trouves que tu es  
un fou de prendre du bled a credit  
a haut prix pour vendre a credit a  
des gens qui ne te paieront pas; tu  
as deja fait trop d'avance que L'on  
ne peut pas Retirer, je vois bien par  
ce que tu es en arriere que tu ne  
fais pas un commerce avantageux  
bornes toi a avoir du bled pour toi  
et Renonce a prendre du monde  
pour faire des defrichemens qui  
coutent gros en gages et nourriture  
des hommes et dont Le Retour en  
produit est trop tardifs pour

comme on dit couvrir Le feu avec  
sa cendre. [2] Comme Racicot  
attend pour prendre ma lettre je ne  
t'en ecris pas d'avantage, taches  
de prendre Le bled que Bouler  
t'offre et ne tardes pas adieu, to  
pere affectioné

Jh. Papineau D

[Au verso:] Monsieur  
D:B: Papineau Ecuyer  
a la petite nation.

"Hommage à Henri Bourassa". Tel est le titre du livre publié par Le Devoir en 1952. L'interview qui suit a été tiré de ce livre. Pages 41-44.

Interview de M. Georges De Varennes

par Pierre VIGEANT

M. Georges de Varennes, architecte, est surintendant adjoint à l'inspection des bâtiments à l'hôtel de ville de Montréal. Ce n'est pas un contemporain de Bourassa, il s'en faut de beaucoup, mais il a été élevé à Papineauville, au cœur du pays des Papineau et des Bourassa. Son père, notaire et registrateur du comté pendant 44 ans, était un ami et un partisan de Bourassa et l'a reçu bien des fois chez lui. Il a entendu des discours de Bourassa quand il n'était encore que gamin et déjà curieux.

M. de Varennes nous parle longuement du manoir seigneurial des Papineau.

#### Le manoir de Monte-Bello

C'était le lieu d'excursion tout indiqué, nous dit-il, toutes les fois que nous avions de la visite. Je suis allé au château avec mon père quand j'étais enfant alors qu'il visitait Amédée Papineau. J'avais aussi visité le charnier de la famille qui se trouvait à quelque distance du manoir et où l'on pouvait apercevoir encore les immortelles desséchées déposées sur la tombe de Louis-Joseph Papineau.

Le premier établissement de Joseph Papineau, seigneur de la Petite-Nation, se trouvait sur l'île Roussin, mais on tinit par l'abandonner en raison des glaces qui interrompaient les communications tous les printemps. C'est alors que Louis-Joseph Papineau construisit le manoir sur le promontoire de Monte-Bello. Dans le parc se trouvait un pin gigantesque, dont le tronc était si gros que trois hommes pouvaient

à peine l'enserrer, et dont le bouquet dépassait d'une centaine de pieds toute la forêt environnante. Il est disparu au cours des grands travaux qui ont transformé le manoir et le domaine. vendus au Pacifique Canadien, il y a une vingtaine d'années, par les héritiers de Papineau, et qui en ont fait le Seigniority Club et l'établissement chic de Lucerne-en-Québec.

Bourassa revenait périodiquement au pays de sa jeunesse. Toutes les fois qu'il y avait un pique-nique à Papineauville, il était invité à prononcer un discours. La voix de l'orateur remplissait les bosquets et les auditeurs buvaient ses paroles. M. de Varennes se rappelle tout particulièrement un ralliement où l'on avait invité le sénateur Philippe Landry qui rentrait d'Angleterre où il était allé plaider la cause des écoles françaises de l'Ontario. L'affluence de gens venus de l'Ontario autant que du Québec fut telle qu'il y avait congestion sur toutes les routes environnantes et que les traverses de chalands sur la rivière Outaouais étaient désorganisées. Bourassa avait participé à cet hommage au sénateur Landry.

#### Conférence à Windsor

M. de Varennes se souvient également d'une conférence prononcée par Bourassa, à Windsor, vers 1925, alors qu'il était établi pour un temps dans la région. Après avoir été reçu au Club LaSalle, qui groupait l'élite bilingue de Windsor et de Détroit, il fut reçu par la Chambre de

*Commerce de Windsor à un country club sur les bords du lac Saint-Clair. Comme officier du Club LaSalle, il assistait à cette conférence prononcée en anglais où Bourassa ne ménagea pas les vérités à ses auditeurs. Il n'en remporta pas moins un éclatant triomphe puisque ses auditeurs montaient debout sur les tables pour l'applaudir et s'écrier: Why don't we have more men like him in Parliament?*

*M. de Varennes, qui à ce moment n'avait pas vu le conférencier depuis près de dix ans, eut l'agréable surprise de voir Bourassa le reconnaître sur la rue, à Windsor, et s'écrier, tant il avait la mémoire des figures et des noms: "Tiens! le fils de mon excellent ami, le notaire De Varennes."*

#### **La ferme Sainte-Anne de Loulay**

*Bourassa n'a pas fait que de la politique dans le comté de Labelle et plus particulièrement dans la région de Montebello et de Papineauville. M. de Varennes nous révèle qu'il avait monté une sorte de ferme modèle à Montebello, vers 1893-94: la ferme Sainte-Anne de Loulay.*

*L'entreprise n'aurait cependant pas été un succès et Bourassa aurait abandonné son exploitation agricole après que les épreuves de tuberculisation des inspecteurs du gouvernement l'eurent privé de tout son troupeau.*

*Parmi ses amis et partisans se trouvait feu Théotime Bonhomme, un industriel au jugement sûr. Bourassa s'associa à lui et devint l'un des gros actionnaires de la Cie Papineauville-Lumberville où le notaire de Varennes avait également des intérêts. C'est par l'entremise de cet industriel qu'il fut mis en contact avec son frère, Philorum Bonhomme, le fondateur de la Sauvegarde, dont il devint le premier secrétaire-trésorier. Bourassa s'employa à faire souscrire à ses amis des actions de la Sauvegarde et M. de Varennes en conserve quelques-unes qu'il a héritées de son père.*

#### **Sur la galerie de Madame Hudon**

*Le plus vivace des souvenirs que M. de Varennes conserve de Bourassa, c'est celui des assemblées qu'il tenait de la galerie de Mme Hudon. C'était une cousine chez laquelle Bourassa se retirait souvent vers 1901-02. Cette cousine, une Papineau, ne fait pas partie de la branche de Montebello, mais de la branche de Plaisance, c'est-à-dire des descendants de Denis-Benjamin Papineau, le frère de Louis-Joseph. Sa maison se trouvait alors à l'endroit le plus passant de Papineauville, au coin de la rue Principale et de la montée de Saint-André-Avellin. Comme elle tenait à la fois le bureau de postes, le bureau de télégraphe et le bureau de téléphone, les gens y entraient constamment.*

Edouard Montpetit, ex-doyen de l'Université de Montréal et écrivain, passait ses vacances d'été à Papineauville. Dans son livre "Souvenirs I, il met le lecteur en présence des joies d'un enfant de la ville qui évolue dans les espaces illimités de la campagne. Cette campagne, c'est la Presqu'île, c'est la Villa Chabot.

*Je passai aussi quelques vacances à Papineauville, sur la presqu'île, de l'autre côté de la baie qui borde le village. Mes plaisirs ne variaient guère: toujours le canotage et la pêche. Et la nage aussi où mes audaces emplissaient mes parents de crainte; mais j'étais très fier de mes exploits. Le quai, où le "Souverain" s'arrêtait chaque jour, nous fournissait un merveilleux tremplin: nous plongeons du quai*

*même, puis des poteaux d'attache qui le dépassaient de cinq ou six pieds. L'eau était haute et grise, traversée par un rayon de soleil qui la dorait. Nous avançons en profondeur, par deux ou trois vigoureuses brassées. Un lit de bran de scie, jaune et lourd, où nous tentions en vain de nous accrocher, recouvrait le fond de la rivière.*

*C'est là, sur ce tapis inerte, que je découvris un jour la petite croix d'argent d'un porte-bonheur d'améthyste qu'une de mes soeurs avait laissé choir par mégarde et qu'elle regrettait comme un cher souvenir. Je saisis la croix, et je remontai les onze pieds avec ma proie que je remis négligemment à sa propriétaire. Cet événement, tout à fait inattendu, consacra une réputation imméritée. Image de la vie!*

L'abbé Onésime Lalonde, 5ième curé, tenait, pour l'histoire de la paroisse disait-il, un journal fort cocasse sur les événements qui se déroulaient dans les limites de la commune. Ci-après sont reproduits quelques extraits de ce journal. Tous les textes ont été respectés, y compris l'orthographe et la ponctuation.

### UN BEDEAU

*À mon arrivée dans la paroisse A. Plante était bedeau et sacristain mais comme m. le curé Constantineau ne me l'avait pas du tout recommandé, j'avais déjà engagé un m. J.Bert St Denis de Vars, C. Russell, Ontario. ce dernier devait prendre possession de sa charge au commencement d'avril. En attendant Plante agira comme bedeau. C'est un bon gros garçon, père de six enfants jolis et intelligents Affable avec tout le monde et poli mais son défaut dominant c'est qu'il aime se*

*reposer même avant d'avoir travaillé. La tête coiffée avec un casque en forme de calotte, et le corps enveloppé dans un gros manteau d'étoffe du pays, il balayait lentement l'église. Il sonnait quelques coups à peine pour l'angelus sous prétexte que ce n'était pas "artistique" de sonner longtemps, Lui demandant à l'occasion du premier service et sépulture s'il était capable d'orner l'église; Non dit-il je ne suis pas ici depuis longtemps mais j'irai vous chercher la mère Seguin, elle connaît tout, c'est elle qui a du poser la pierre angulaire de l'église. Il faut avouer que la mère Hyacinthe Seguin est très renseignée, Son mari fut bedeau pendant nombre d'année et son fils Pierre lui a succédé et il est mort de la grippe espagnole le 12 janvier 1918 à l'âge de 39 ans et 8 mois,*

## PIERRE SEGUIN, BEDEAU

Il y aurait une histoire de plusieurs pages à faire sur Pierre Seguin qui était presque un idéal de bedeau mais il avait le malheur d'aimer la goutte, et en sa qualité de bedeau il se permettait de boire le vin du curé. Aussi la tentation était forte. S'il descendait dans la cave, il avait à combattre l'odeur du vin de messe que le curé laissait dans une armoire qui ne fermait pas à clef. Le curé aurait bien pu lui dire; "Lorsque tu iras dans la cave, tu chanteras"; mais il était assez rusé pour imiter un autre bedeau dont on raconte le fait suivant; Ce bedeau n'allait pas alimenter la fournaise sans se payer d'un bon verre de vin. Le curé lui dit; A l'avenir tu chanteras dans la cave. Le bedeau d'obéir et quand il fut dans la cave il entonna la libera puis la libera terminé il entonne; Pater Noster.

un silence suivit pendant lequel le rusé bedeau absorba une bouteille de vin.

M. le curé Constantineau avait du vin pour un ans. Un jour il descend dans la cave et prend une bouteille. Elle était vide. "Qu'est-ce que cela veut dire, elle est bien bouchée". Il en prend une deuxième, une troisième et constate que son vin est disparu à l'exception de quelques bouteilles Il fait venir à son office, Pierre Seguin et lui dit d'une voix terrible et avec un geste qui ne souffrait d'aucune réplique; "Pierre tu as bu mon vin". Honteux et confus Pierre avoua sa faute, Alors le curé le fait mettre à genoux et l'oblige à demander pardon. Pierre s'exécute Plus tard le curé racontant le fait ajoutait; Le lendemain Pierre buvait encore mon vin". Pour remédier à cet inconvénient on a du changer de place la réserve de vin de messe. Tout de même Pierre était estimé

de son curé puisque m. Constantineau l'a pleuré longtemps et chaque fois qu'il en parle il a soin de dire; "Ah quel bon coeur d'homme, c'était un bon garçon, mais...il buvait mon vin". Mr le curé Constantineau affirme que Pierre est revenu en deux circonstances, Un dimanche matin il l'a entendu "brasser" la fournaise dans la cave de l'église. Une deuxième fois il était dans la cave du presbytère, Cherchait-il du vin ou expiait-il sa faute?

## UNE SUCCESSION DE BEDEAU

Depuis la mort de ce pauvre Pierre monsieur le curé Constantineau n'a jamais rencontré un bedeau acceptable. Il a bien engagé Jos Seguin mais sa paresse énervait le curé au point qu'il lui donna son congé en lui appliquant sa chaussure à l'endroit ou le dos perd son nom, Gosselin était joli garçon et le costume de sacristain lui allait bien mais il s'enfuyait au village pour ne pas affronter les colères du curé. Il paraît que Gosselin avait le don de paresse à un degré tellement élevé qu'on se demande s'il ne dormait pas les yeux ouverts pour n'avoir pas à les ouvrir en se réveillant.

Duperron était un type à part, Un jour qu'il devait préparer l'église pour la Passion il s'en va dire au curé; Monsieur le curé, faut-il habiller tous les saints? je ne m'y connais pas beaucoup dans ce genre de toilette". Les deux personnages homme et femme, il est vrai et cela sans médisance, était d'une innocence et d'une simplicité qui pouvait leur faire espérer la béatitude. Lorsque le bedeau mourut, sa femme court chez le curé, mon mari est peut-être mort à l'heure qu'il est, mais je

*l'ai bien préparé. Avant de partir je lui ai fait dire son acte de contrition" Le curé se hâte et il arrive pour constater que son pövre bedeau n'est plus.*

## **LES HOTELS**

*Il y aurait des pages à écrire à ce sujet vu que Papineauville s'est fait une triste réputation par la vente des liqueurs. J'aurai occasion de revenir sur ce sujet. Un envoyé de la Commission des liqueurs est arrivé ici ce matin 17 aout 1921 pour s'informer de la conduite des trois hôteliers Jos. Paul, Antonio Fortier et E. Periard. J'ai demandé qu'un seul hôtel soit établi dans le village et qu'il soit confié à un autre homme que les trois occupants actuels.*

## **UNE DELEGATION**

*Le Président des Commissaires, le commissaire René Bélisle et le secrétaire Albert Boulais sont venus me parler au sujet des Filles de la Sagesse. Ils arrivaient du couvent où ils étaient allés voir la Bonne Mère. La Bonne Mère leur a dit que pour engager les soeurs il fallait écrire à la mère Provinciale ainsi qu'à l'évêque et avoir l'autorisation du curé. J'ai répondu qu'il n'était pas besoin de l'autorisation du curé pour renouveler un engagement de religieuses déjà résidentes. S'il était question de faire venir d'autres religieuses il est certain que ces nouvelles religieuses ne viendraient pas s'implanter dans un village sans la permission du curé.*

## **ENTREE DES CLASSES**

*Lundi 5 septembre 1921.*

*Mr. carbonneau, instituteur fait ses débuts à Papineauville ce matin. Plusieurs élèves sont dans la classe de la religieuse et font mine de vouloir passer l'année avec leur chère soeur.*

*Les bonnes soeurs sont édifiées de la conduite de ces mignons petits garçons et elles ne semblent pas s'apercevoir que ce sont de nouvelles hypocrisies inventées par ces gaillards. Le gros Trefflé Martel Pierre longpré et autres voudraient bien passer l'année avec la soeur pour continuer à être dissipés comme par les années passées. Les soeurs se laissent prendre au piège et se font déjà illusion sur le bon coeur de ces chers enfants. Espérons que le maître verra un peu plus clair.*

## **LES SANS-TRAVAIL**

*Vendredi le 11 nov. les conseillers du village votaient la somme de cent piastres pour venir en aide aux sans-travail. Il faut bien aider les petits enfants mais les hommes sans coeur méritent le fouet. Il y a quelques jours un homme sans travail depuis huit jours et qui est père de huit enfants buvaient jusqu'à deux bouteilles de bière de suite et ses enfants demandent en pleurant du pain à leur mère.*

## **UN HOTEL**

*19 janvier 1922, jeudi.*

*Papineauville est mieux pourvu d'hôtel et de whiskey que de couvent et d'écoles. Antonio Fortier, homme pétri et brulé dans le whiskey possédait l'hôtel*

St. Georges, en face du magasin Bélisle. Etant complètement fou, il lui était impossible de faire observer un règlement quelconque. Malgré sa folie les conseillers lui donnait une licence. Il était sur le point de se ruiner entièrement lorsque les Duchesneau de Lachute sont venus lui offrir mardi dernier l'énorme montant de \$15000.00. Il refusait encore de vendre mais Arthur Bélanger l'a obligé aujourd'hui à céder son hôtel et voila qu'une maison passablement en désordre et ruinée de réputation se vend un tel prix alors que les journaliers sont sans ouvrage et que les contribuables refusent d'augmenter les taxes pour payer les maîtres et les maîtresses.

#### **UNE NOYADE**

Mercredi le 12 avril 1922

Ce matin la femme de Modeste Frappier qui souffrait beaucoup de maux de tête est disparue de la maison laissant un papier sur lequel étaient écrits ces mots; "Rien n'arrive sans la permission de Dieu". On a suivi ses traces et la preuve est assez évidente qu'elle s'est noyée dans la rivière la petite Nation.

#### **ACCIDENT AU MOULIN BONHOMME**

Mardi 21 aout 1923.

Ce matin est arrivé un grave accident à la scierie Lumber Papineauville. une bouilloire défectueuse a éclatée et l'ingénieur Levac a été blessé. Le moulin est considérablement endommagé de sorte que les hommes qui travaillaient sont arrêtés pour un temps indéterminé. Levac ne paraît pas blessé mortellement et après avoir reçu les premiers soins du docteur D'Amour, on le transportera à l'hopital.

#### **UNE TEMPERATURE IDEALE**

Vendredi 3 nov. 1922.

Depuis le premier novembre nous avons une température d'été. Les anciens se rappellent qu'il y a plusieurs dix ans déjà qu'une température semblable faisait l'admiration de tous les canadiens.

Le soleil darde ses rayons comme aux jours d'août et les maisons se passent bien du feu des poeles pour être tempérées. Dans l'après-midi de la Toussaints les paroissiens allèrent au cimetièrre et pouvaient sans se plaindre du froid, enlever leur chapeau et s'agenouiller sur les tombes de leurs parents.

#### **HOTEL DE VILLE**

Septembre 1924.

Ce mois voit l'agrandissement de l'hôtel de ville. Le maire Paul Tétreau était absolument opposé lorsqu'une délégation, composée du curé, du notaire PH. de Varenne, registrateur et d'Emilien Bélisle marchand, se présenta au conseil mais tous les conseillers comprirent la nécessité d'une salle convenable pour recevoir les maires de comté et pour répondre aux autres exigences.

Le contrat est donné à Louis Auclair, souhaitons que la soif ne lui fasse pas oublier son entreprise.

## UNE SALLE A L'HOTEL DE VILLE

8 fevrier 1925, dimanche.

*Depuis longtemps qu'il était question d'agrandir la salle de l'hôtel de ville. Le travail est enfin terminé malgré Louis Auclair qui a caressé son biberon pendant plusieurs mois. Ce soir inauguration par une partie de carte. C'est une manière très prosaïque d'inaugurer une salle de séances mais il ne faut pas trop demander aux jeunes gens du village, ils ont une volonté en dessous du zéro.*

## LA MORT DE CHARLES DAVID

25 novembre 1925, mercredi

*Charles David, peintre de son métier et très amoureux de la bouteille vivait seul dans une petite maison près de la voie ferrée, sur la rue Laval. Pendant le mois de juillet, il fut trouvé bien malade mais le médecin ayant été appelé, il revint à la santé. Il avait été administré et avait communiqué à cette occasion. Je lui disais souvent de quitter cette baraque et d'aller vivre à l'hospice, mais il refusait. Séparé de sa femme et de ses enfants, ne sachant même pas où était sa famille, il menait une triste vie, se consolant bien plus par le bouteille que par l'assistance à l'église. Ce matin les contonniers se rendant à leur travail, remarquèrent que la lampe était encore allumée, mais ils ne pensèrent pas d'entrer. Au retour à midi voyant que la lampe brillait encore à la fenêtre ils se décident de pénétrer dans la maison. Quel spectacle! Auprès du poêle éteint, Charles était à plat ventre et raide mort. Sa figure congestionnée annonçait la cause de sa fin subite. Le maire du village fut aussitôt averti, M. Théotime Bonhomme. Il*

*s'est empressé de faire les démarches nécessaires pour procéder à ses funérailles. Denys Longpré fut chargé de l'ensevelir et le cercueil fut préparé par Onésime Leblanc.*

*Ce matin 26 novembre le service était chanté et un bon nombre de personnes venaient rendre les derniers devoirs à ce pauvre malheureux. Monsieur Olivier Clément avait voulu conduire lui-même le défunt à sa dernière demeure en mettant sa voiture à la disposition du maire. Les porteurs étaient les employés de monsieur Théotime Bonhomme.*

## L'ELOQUENCE D'HONORE GAUTHIER

Lundi 16 juillet 1928.

*Honoré Gauthier est président de la Société d'Agriculture du comté de Papineau. Cette année on décide de fixer la date de l'exposition aux 7-8-9-10 septembre. Le neuf est un dimanche. Je téléphone à Honoré et lui dit que l'exposition ne doit pas avoir lieu le dimanche. Il me répond en son langage académique; Je sais que ce ne sont pas vos idées mais la date est fixée et c'est pas vous qui va la changer. Pensez pas qu'on va marcher rien qu'd'après vos ordres. On est aussi catholique que vous. Arrêtez-donc les quêtes dans les églises. Les églises sont baties rien qu'avec les quêtes du dimanche". J'ai fermé le téléphone et mon petit Noré n'a pu continuer son discours préparé depuis longtemps.*



Le nom de Portage-de-la-Petite-Nation vient du portage que les canotiers devaient faire, pour éviter les chutes qu'on retrouve à un quart de mille en aval du pont actuel. Toutefois, à un demi mille en amont, soit vers la Rouge, il y avait un bac qui reliait les deux rives de la rivière, le premier pont n'ayant été construit qu'en 1855.

À l'époque des "bretelles Police" et des "rumble seat", le Portage était un centre important dans la commune, ses commerces desservant un territoire assez considérable. En 1893, un nommé Splendien Parisien exploitait un magasin général à cet endroit et tenait aussi dans le même établissement le bureau de poste qui desservait St-Amédée, la Rouge, le petit et le grand St-Joseph ainsi que la montée des Quatorze. Par la suite, ce magasin fut vendu à Evariste Boucher qui l'a conservé jusqu'en 1953. Cette bâtisse existe toujours, même si les transformations qu'elle a subies lui ont enlevé sa façade du genre "far-west".

Magasin général et bureau de poste du Portage, construit en 1893.

Le Portage avait également un hôtel. Construit en 1888 par Alexandre St-Denis, ce dernier le vendit ensuite à son cousin Jos. St-Denis en 1893 qui l'a exploité durant pas moins de quarante ans. C'était un lieu de rendez-vous pour les voyageurs et les tenanciers de "livrées" y faisaient des affaires intéressantes.



Construit en 1888, l'hôtel du Portage a longtemps été le rendez-vous des voyageurs.

Vers 1910, Willie Riley mit sur pieds une fromagerie qui a été durant un certain temps fort populaire. Il la vendit à Benoit Frappier en 1922 qui l'a conservé jusqu'en 1930, année de sa fermeture. Aussi, une boutique de forge était installée en face de l'hôtel. Construite en 1910 par Ambrose Lockman, elle desservait tout le nord de la paroisse et le sud de St-André-Avellin.

En 1920, un nommé Olidor Blais de Montréal en fit l'acquisition et deux ans plus tard, elle fut consumée par un incendie. Cet établissement était situé dans le triangle que forme la route 321 avec le nouveau et l'ancien chemin de la Rouge.

Le voyage est terminé et le Comité des fêtes du cent vingt-cinquième anniversaire espère qu'il vous a plu. Il est peut-être inutile de signaler que seuls, les faits les plus importants ont été retenus dans la présentation de ce bref historique.

Les extraits de registres, les lettres ainsi que le ramassis du journal d'un curé sont reproduits textuellement. Quant aux photographies, tant terrestres qu'aériennes, elles sont récentes puisqu'elles ne datent que de quelques semaines.

Les lithographies anciennes ont été reproduites avec la permission du Conservateur des Archives nationales du Québec.

Nous désirons remercier tous ceux qui ont collaboré de près ou de loin à la réalisation de cet ouvrage, en fournissant des dates d'événements, des photographies ou des documents.